




Fiche signalétique



Nettoyant neutre pour marbre

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

| | | | |
|--|---|---------------------------------|-------------------|
| Manufacturier | : HG International b.v. | Code | : 2221000 |
| Adresse | : Damsluisweg 70 1332 EJ Almere | No de fiche signalétique | : 1.02 |
| Pays | : Pays-Bas | Date de validation | : 5/19/2010. |
| No de téléphone: | : +31 (0)36 54 94 700 | Date d'impression | : 5/19/2010. |
| Fax | : +31 (0)36 54 94 744 | Nom du responsable | : P. Stienstra |
| Internet: | : www.hg.eu | No de téléphone: | : +1.705.726.5445 |
| Fournisseur | : Solstrand Trading | Fax | : +1.705.734.0857 |
| Adresse | : 60 Lockhart road Barrie, Ontario L4N 9G8 | Pays | : Canada |
| Utilisations | : Pour nettoyage profond et quotidien du marbre. | | |
|  En cas d'urgence | : Chem. Tel Inc. (813) 248 0585 or Toll free (800) 255 3924 | | |

Section 2. Composition et information sur les ingrédients

| Nom | No CAS | % en poids | Limites d'exposition |
|-------------------------------------|------------|------------|----------------------|
| Éthanol | 64-17-5 | 1 - 5 | |
| Tridécyléther de polyéthylèneglycol | 69011-36-5 | 1 - 5 | |
| Méthanol | 67-56-1 | 0 - 1 | |

Section 3. Identification des risques

État physique et Apparence : Liquide.

Vue d'ensemble des urgences : Avertissement!

PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION.

Peut provoquer une irritation de la peau.

Peut causer une irritation des yeux.

LIQUIDE ET VAPEUR COMBUSTIBLES.

LA VAPEUR PEUT PROVOQUER UN INCENDIE.

Ne pas ingérer. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Conserver le récipient fermé.

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Laver abondamment après usage.

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux : Peut causer une irritation des yeux.

Peau : Peut causer une sensibilisation de la peau.

Inhalation : La respiration prolongée peut causer drowsines et même l'inconscience.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

Effets chroniques potentiels sur la santé : **EFFETS CANCÉROGÈNES**: Classé A4 (Ne peut être classifié pour l'homme ou l'animal.) selon OU par ACGIH [Éthanol].

EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible.

EFFETS TÉRATOGENES: Non disponible.

Conditions médicales aggravées par une surexposition: : Non disponible.

Signes/symptômes de surexposition : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Suite à la page suivante

[Voir Information toxicologique \(section 11\)](#)

Section 4. Premiers soins

- Contact avec les yeux** : En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin.
- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Si respirer est difficile, donner de l'oxygène. En l'absence de respiration, recourir à la respiration artificielle. Consulter un médecin.
- Ingestion** : NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
- Note au médecin traitant** : Non disponible.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Combustible.
- Température d'auto-inflammation** : Plus basse valeur connue: >200°C (392°F) (Alcools, C 12 -C 18 éthoxylés propoxylés).
- Point d'éclair** : Coupe fermée: Entre 61°C (142°F) et 93.3°C (200°F).
- Limites d'inflammabilité** : Plus grande gamme connue: Seuil minimal: 3.4% Seuil maximal: 19% (Éthanol)
- Produits de la combustion** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxydes de carbone (CO, CO₂), oxydes d'azote (NO, NO₂ etc.), phosphates. Quelques oxydes métalliques.
- Risques d'incendie en présence de substances diverses** : Non disponible.
- Risques d'explosion en présence de substances diverses** : Non disponible.
- Appareils et méthodes de lutte contre les incendies** : En cas d'incendie, utiliser de l'eau vaporisée (brouillard), de la mousse, des poudres chimiques sèches, ou du CO₂.
Vêtements de protection Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.
Liquide et vapeur combustibles. Les vapeurs peuvent causer un feu à inflammation instantanée. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés, voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
- Remarque spéciale sur les risques d'incendie** : Aucune remarque additionnelle.
- Remarque spéciale sur les risques d'explosion** : Aucune remarque additionnelle.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Garder le personnel non requis éloigné. Utiliser un équipement de protection adéquat (Section 8). NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu.
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.
- Méthodes de nettoyage** : Si le personnel d'urgence n'est pas disponible, contenir la substance déversée. En cas de déversements accidentels de petites quantités, répandre un absorbant (en l'absence de produits appropriés, utiliser de la terre) et utiliser un équipement anti-étincelles ou antidéflagrant pour transférer le produit dans un récipient approprié à fermeture hermétique pour élimination. Pour les déversements majeurs, endiguer le produit déversé ou le retenir afin d'éliminer tout risque d'écoulement dans les voies d'eau environnantes. Placer la substance déversée dans un récipient approprié pour l'élimination.

Suite à la page suivante

Section 7. Manutention et entreposage

- Manutention** : Ne pas ingérer. Conserver le récipient fermé. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Laver abondamment après usage. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Conserver hors de la portée des enfants.
- Entreposage** : Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Conserver le contenant dans un endroit frais et bien ventilé. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

- Système de contrôle technique** : Aucune ventilation particulière requise. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

Protection individuelle

- Yeux** : lunettes anti-éclaboussures
- Peau** : blouse de laboratoire (sarrau)
- Respiratoire** : Les conditions d'utilisation normales et prévues du produit ne nécessitent pas l'emploi d'un respirateur. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.
- Mains** : Gants.
- Autre protection** : Non disponible.

Équipement de protection individuelle (Pictogrammes)



- Protection individuelle lors d'un grand déversement** : Lunettes de protection. Vêtement de protection complet. Bottes. Gants. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas assurer une protection suffisante. Consulter un spécialiste avant de toucher à ce produit.

Nom du produit

Éthanol

Limites d'exposition

ACGIH (États-Unis, 2000).

TWA: 1000 mg/m³

ACGIH TLV (États-Unis, 5/2004). Remarques: 1996 Adoption Refers to Appendix A -- Carcinogens.

TWA: 1880 mg/m³ 8 heure(s). Forme: All forms

TWA: 1000 ppm 8 heure(s). Forme: All forms

Méthanol

ACGIH TLV (États-Unis, 9/2004). Peau Remarques: Identifies substances identified in the BEI documentation for Methemoglobin inducers (for which methemoglobin is the principle toxicity) and organophosphorous cholinesterase inhibitors are part of this notation.

STEL: 328 mg/m³ 15 minute(s). Forme: All forms

STEL: 250 ppm 15 minute(s). Forme: All forms

TWA: 262 mg/m³ 8 heure(s). Forme: All forms

TWA: 200 ppm 8 heure(s). Forme: All forms

[Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.](#)

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

- État physique et Apparence** : Liquide.
- Couleur** : Clair Incolore.
- Odeur** : le parfum
- pH** : 9 (Conc. (% poids / poids): 100) [Basique.]
- Densité relative** : 1.001 g/cm³ (20°C / 68°F)
- Viscosité** : Dynamique: Plus haute valeur connue: 157 cP (Alcools riches en C13, éthoxylés branchés C11-C14)
Moyenne pondérée: 145.42 cP

Suite à la page suivante

| | |
|---------------------------------------|---|
| Solubilité | : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide, l'eau chaude. |
| Point d'éclair | : Coupe fermée: Entre 61°C (142°F) et 93.3°C (200°F). |
| Caractéristiques d'explosivité | : Non disponible. |
| Limites d'explosivité | : Plus grande gamme connue: Seuil minimal: 3.4% Seuil maximal: 19% (Éthanol) |
| Propriétés oxydantes | : Non disponible. |
| Remarques physico-chimiques | : Non disponible. |

Section 10. Stabilité et réactivité

| | |
|--|--|
| Stabilité et réactivité | : Le produit est stable. |
| Conditions d'instabilité | : Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7). |
| Incompatibilité avec différentes substances | : Légèrement réactif à réactif avec les acides. |
| Produits de décomposition dangereux | : Non applicable |
| Polymérisation Dangereuse | : Ne se produira pas. |

Section 11. Information toxicologique

| | |
|---|--|
| Effets chroniques sur les humains | : EFFETS CANCÉROGÈNES: Classé A4 (Ne peut être classifié pour l'homme ou l'animal.) selon OU par ACGIH [Éthanol]. Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : le sang, le système reproducteur, foie, les voies respiratoires supérieures, peau, système nerveux central (SNC), oeil, cristallin ou cornée. |
| Autres effets toxiques sur les humains | : Non irritant pour la peau. Non irritant pour les yeux. |
| Remarque spéciale sur la toxicité pour les animaux | : Très faible toxicité pour les humains et les animaux. |
| Remarque spéciale sur les effets chroniques sur les humains | : Aucune remarque additionnelle. |
| Remarque spéciale sur les autres effets toxiques sur les humains | : Aucune remarque additionnelle. |
| Effets spécifiques | |
| Effets cancérogènes | : Aucun effet important ou danger critique connu. |
| Effets mutagènes | : Aucun effet important ou danger critique connu. |
| Toxicité au niveau reproductif | : Aucun effet important ou danger critique connu. |

Section 12. Information sur l'écologie

| | | | |
|-------------------------------------|--------------------------------|-------------|-------------|
| Éthanol | Daphnia magna (CE50) | 48 heure(s) | 2 mg/l |
| | Daphnia magna (CE50) | 48 heure(s) | 9.3 mg/l |
| | Daphnia magna (CE50) | 48 heure(s) | >100 mg/l |
| | Pimephales promelas (CL50) | 96 heure(s) | >100 mg/l |
| | Daphnia magna (CL50) | 96 heure(s) | >100 mg/l |
| | Oncorhynchus mykiss (CL50) | 96 heure(s) | 13000 mg/l |
| Tridécyléther de polyéthylèneglycol | Flore (CE50) | 72 heure(s) | 1 à 10 mg/l |
| | LEUCISCUS IDUS (CL50) | 96 heure(s) | 1 à 10 mg/l |
| | Invertébrés aquatiques. (CL50) | 48 heure(s) | 1 à 10 mg/l |
| Méthanol | Daphnia magna (CE50) | 48 heure(s) | >10000 mg/l |
| | Oncorhynchus mykiss (CE50) | 48 heure(s) | 13200 mg/l |
| | Lepomis macrochirus (CE50) | 48 heure(s) | 16000 mg/l |
| | Pimephales promelas (CL50) | 96 heure(s) | >100 mg/l |
| | Daphnia magna (CL50) | 96 heure(s) | >100 mg/l |
| | Lepomis macrochirus (CL50) | 96 heure(s) | 15400 mg/l |
| DBO et DCO | : Non disponible. | | |

Suite à la page suivante

- Biodégradable/OCDE** : Biodégradable
- Mobilité** : Non disponible.
- Produits de dégradation** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxydes de carbone (CO, CO₂) et de l'eau, oxydes d'azote (NO, NO₂ etc.), phosphates. Quelques oxydes métalliques.
- Toxicité des produits de biodégradation** : Les produits de dégradation sont moins toxiques que le produit lui-même.
- Remarque spéciale sur les produits de biodégradation** : Aucune remarque additionnelle.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

- Information sur les déchets** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux.
- Répartition des déchets** : Non disponible.

[Consulter les autorités locales ou régionales.](#)

Section 14. Information relative au transport

| Information sur la réglementation | Numéro NU | Nom d'expédition correct | Classe | Groupe de conditionnement | Étiquette | Autres informations |
|-----------------------------------|-----------------|--------------------------|--------|---------------------------|-----------|---------------------|
| Classification pour le DOT | Non réglementé. | - | - | - | | - |
| Classification pour le TMD | Non réglementé. | - | - | - | | - |
| Classe ADR/RID | Non réglementé. | - | - | - | | - |
| Classe IMDG | Non réglementé. | - | - | - | | - |
| Classe IATA-DGR | Non réglementé. | - | - | - | | - |

Section 15. Information réglementaire

- SIMDUT (Canada)** : Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).
- Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement):**
Aucun des composants n'est répertorié.
- ARET canadien:** Aucun des composants n'est répertorié.
- NPRI canadien:** Aucun des composants n'est répertorié.
- Substances désignées en Alberta:** Aucun des composants n'est répertorié.
- Substances désignées dans l'Ontario:** Aucun des composants n'est répertorié.
- Substances désignées au Québec:** Aucun des composants n'est répertorié.

Réglementations Internationales

- EINECS** : Non disponible.
- DSCL (CEE)** : Ce produit n'est pas classé selon la législation de l'UE.
- Listes internationales** : Australie (NCINAS): Éthanol; Méthanol; coumarin; octanal, 2-(phenylmethylene)-; cyclopenta[g]-2-benzopyran, 1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexamethyl-; melaleuca alternifolia, ext.; litsea cubeba, ext.; L'eau; phosphonic acid, [[[phosphonomethyl]imino]bis[2,1-ethanediyl]nitrilobis(methylene)]]tetrakis-, sodium salt; Alcools riches en C13, éthoxylés branchés C11-C14; alcohols, c12-18, ethoxylated propoxylated
- Chine: Éthanol; Méthanol; coumarin; octanal, 2-(phenylmethylene)-; cyclopenta[g]-2-benzopyran,

Suite à la page suivante

1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8-hexaméthyl-; litsea cubeba, ext.; L'eau; phosphonic acid, [[[phosphonométhyl]imino]bis[2,1-ethanediylnitrilobis(méthylène)]]tétrakis-, sodium salt; Alcools riches en C13, éthoxylés branchés C11-C14; alcools, c12-18, ethoxylated propoxylated

Classe maritime de l'Allemagne: Éthanol; Méthanol; coumarin; octanal, 2-(phenylméthylène)-; cyclopenta[g]-2-benzopyran, 1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8-hexaméthyl-; melaleuca alternifolia, ext.; litsea cubeba, ext.; phosphonic acid, [[[phosphonométhyl]imino]bis[2,1-ethanediylnitrilobis(méthylène)]]tétrakis-, sodium salt; alcools, c12-18, ethoxylated propoxylated

Japon (MITI): Éthanol; Méthanol; coumarin; octanal, 2-(phenylméthylène)-; cyclopenta[g]-2-benzopyran, 1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8-hexaméthyl-; L'eau; alcools, c12-18, ethoxylated propoxylated

Corée (TCCL): Éthanol; Méthanol; coumarin; octanal, 2-(phenylméthylène)-; cyclopenta[g]-2-benzopyran, 1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8-hexaméthyl-; L'eau; phosphonic acid, [[[phosphonométhyl]imino]bis[2,1-ethanediylnitrilobis(méthylène)]]tétrakis-, sodium salt; Alcools riches en C13, éthoxylés branchés C11-C14; alcools, c12-18, ethoxylated propoxylated

Philippines (RA6969): Éthanol; Méthanol; coumarin; octanal, 2-(phenylméthylène)-; cyclopenta[g]-2-benzopyran, 1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8-hexaméthyl-; melaleuca alternifolia, ext.; litsea cubeba, ext.; L'eau; phosphonic acid, [[[phosphonométhyl]imino]bis[2,1-ethanediylnitrilobis(méthylène)]]tétrakis-, sodium salt; Alcools riches en C13, éthoxylés branchés C11-C14; alcools, c12-18, ethoxylated propoxylated

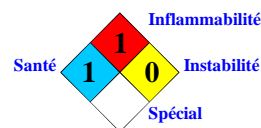
Section 16. Renseignements supplémentaires

Renseignements à indiquer sur l'étiquette : PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION.
Peut provoquer une irritation de la peau.
Peut causer une irritation des yeux.
LIQUIDE ET VAPEUR COMBUSTIBLES.
LA VAPEUR PEUT PROVOQUER UN INCENDIE.

Hazardous Material Information System (États-Unis)

| | | |
|-------------------------|---|---|
| Santé | * | 1 |
| Risques d'incendie | | 1 |
| Réactivité | | 0 |
| Protection individuelle | | C |

National Fire Protection Association (États-Unis)



Références : Non disponible.

Autres considérations spéciales : Non disponible.

Date d'impression : 5/19/2010.

Date d'édition : 5/19/2010.

Date de publication précédente : Aucune validation antérieure.

Version : 1.02

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.